

LE SYSTEME ENONCIATIF DANS UN CHAPITRE DE LA MARE AU DIABLE*

*Fatma KAZANOĞLU***

RESUME

Notre objectif, lors de cette recherche, consiste premièrement à tenter de définir le cadre de la théorie énonciative et par conséquent de relever et comprendre les éléments dont elle est effectivement composée. C'est à ce niveau qu'entre autre, nous prendrons en considération les embrayeurs, la modalisation. Par la suite, nous illustrerons le sujet à travers l'analyse du système énonciatif d'un passage tiré de La Mare au Diable de G. Sand.

Mots clés: *Enonciation, énoncé, embrayeur, modalisation.*

ÖZET

Bu çalışmada sözclem kuramının tanımlanması, ve dolayısıyla onu oluşturan öğelerin belirlenmesi ve anlaşılması amaçlanmıştır. Bu aşamada kişi adıları, yer ve zaman belirteçleri, kiplik gibi konular ele alındı. Daha sonra, G. Sand'in La Mare au Diable adlı eserinden alınan bir bölümde sözclem sistemi incelenerek konu örneklendi.

Anahtar Sözcükler: *Sözclem, sözce, belirteç, kiplik.*

* *Lors de cette recherche, nous nous sommes référés à la thèse de Doctorat intitulée "Les procédés de l'Argumentation et la Spécificité du Texte Argumentatif en Français».*

** *Dr. Faculté de Pédagogie de l'Université d'Uludağ.*

1. QUELQUES REMARQUES SUR LA TERMINOLOGIE:

Avant de passer aux composants du système énonciatif, il nous paraît important sinon primordial de nous attarder sur quelques définitions afin d'éviter, en ce qui concerne certains des termes utilisés par la suite, toute confusion relevant de la terminologie

1. 1. Enoncé et énonciation:

Ces deux termes, bien qu'ils prennent place dans le même sujet, sont différents et ne sont pas interchangeables d'où l'impossibilité d'utiliser l'un des termes à la place de l'autre. L'énonciation est le terme général qui donne le nom à la théorie; cette appellation est aussi le fait même de la production d'un énoncé; E. Benveniste la définit comme la "[...] mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation"(1998:80). D. Maingueneau reprend cette définition en complétant ce qui était sous-entendu dans la première: "[...] on définit **l'énonciation** comme l'acte individuel d'utilisation de la langue pour l'opposer à l'**énoncé**, objet linguistique résultant de cette utilisation [...]."(1991:7). Dans une approche plus générale et aussi relativement différente, Ducrot aborde l'énonciation comme: "[...] l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. La réalisation d'un énoncé est en effet un événement historique: existence est donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après. C'est cette apparition momentanée que j'appelle "énonciation". [...] Je ne dis pas que l'énonciation, c'est l'acte de quelqu'un qui produit un énoncé: pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse [...]."(1984:179).

Bien qu'elles expriment des aspects différents, ces trois définitions de l'énonciation soulignent la relation entre énonciation et énoncé, relation identique à celle qui relie mais aussi qui, en quelque sorte, oppose la production au produit, l'une désignant l'acte général et l'autre la résultante concrète de cet acte. Aussi bien dans la définition de Benveniste que dans celle de Maingueneau, l'individualité de l'acte réalisé est soulignée; c'est en fait ce qui est important, sinon essentiel. L'énoncé, en tant que produit concret, est plus facilement repérable et accessible que l'énonciation, cachée dans l'énoncé même. Il ne faut, en aucun cas, considérer l'énonciation comme une étape de préparation quelconque de l'énoncé, ce qui serait évidemment une approche incorrecte.

1.2. Énoncé et phrase:

Après cette distinction entre énoncé et énonciation, il faut aussi préciser qu'énoncé et phrase ne sont en aucun cas deux termes équivalents: "[...] *la phrase*, elle est compréhensible hors de tout contexte, si elle respecte les normes d'intelligibilité formulées par la grammaire. Inversement, un énoncé est le produit d'une situation précise et offre les marques (les traces) de cette situation et des énoncés antérieurs. En bref, toute phrase est un énoncé mais tout énoncé n'est pas une phrase." (Kýran 1993: 2). Par ailleurs, dans le même cadre d'énoncé et de phrase, il est important de prendre en considération une différence corrélatrice à celle que nous venons de citer, en effet l'énoncé relève du sens et la phrase, elle, de la signification: "La *phrase* est une entité grammaticale abstraite, et l'*énoncé*, une réalisation particulière de la phrase. Le *sens* est la valeur sémantique de l'énoncé, la *signification*, la valeur sémantique de la phrase." (Ducrot 1984: 33).

1.3. Les marques de l'énonciation:

Nous avons présenté l'énonciation comme la production et l'énoncé comme le produit de cette énonciation. Dans cette perspective, il va de soi que dans l'énoncé même il est possible de déceler les traces de l'énonciation et c'est en fait "[...] à travers ces traces repérables que celui-ci laisse dans l'énoncé." (Maingueneau 1997:2) que le linguiste aborde l'évènement énonciatif. Jusqu'à présent, les linguistes ne s'intéressaient guère aux aspects linguistiques de l'énonciation; mais que d'une façon ou d'une autre, l'énonciation soit toujours présente au sein même de l'énoncé est irréfutable, aussi comme le note Ducrot "[...] les *différentes formes de cette présence*, ainsi que les degrés de son intensité, permettent de fonder une *typologie des discours*"(1972: 408).

Ainsi, il est possible de discerner les traces de l'énonciation dans l'énoncé même, elles sont de différentes natures et reflètent le comportement du locuteur à l'égard de son énoncé, c'est en fait une représentation de son approche par rapport à ce qu'il énonce: la manière dont l'énoncé est exprimé est aussi importante que ce qui est énoncé, c'est-à-dire le contenu. Il est possible de trouver ces traces en analysant l'énoncé: les personnes, le temps, le lieu nous en donneront des indices importants. Par exemple, ces traces peuvent se manifester sous forme de pronom personnel ou de pronom possessif à la première personne, pronom grâce auquel le locuteur qu'on peut considérer comme le sujet de l'énonciation que l'on nommera par la suite le sujet énonciateur peut se manifester; par l'emploi de la première personne, le locuteur déclare sa prise en main de l'énonciation, c'est l'appropriation de l'énonciation par un certain locuteur qui se pose à travers

ce qu'il dit. Bien que plus loin nous tentions de traiter le sujet de la personne plus en détail, on peut ajouter ici que **je** n'est en aucun cas la seule possibilité à envisager, l'emploi de **il** dans ce contexte revient à la même chose, donc à l'appropriation, et à la manifestation à travers ce qui est dit par celui-ci. La présence de l'émetteur peut se manifester dans l'énoncé, à la fois, de façon directe et de façon indirecte: "(...) on ne saurait attribuer aux mots et phrases, constituants de la langue, une signification qui ne fasse pas référence à l'événement énonciatif." (Ducrot 1995:728). Evidemment, les personnes ne sont pas les seules traces¹ que l'on puisse remarquer dans l'énoncé et il serait possible de s'attarder longtemps sur le même sujet, mais, nous préférons nous en tenir là en rappelant tout de même que "(...) le sens d'un énoncé consiste en une description, au moins partielle, de sa propre énonciation." (Ducrot 1989:190) et que, lors de l'étude des embrayeurs, celle de la modalisation et celle de la présupposition et du sous-entendu, nous constaterons sans cesse l'existence de ces traces que l'on peut considérer comme la preuve de ce que l'énonciation s'inscrit dans l'énoncé.

2. LE SYSTEME ENONCIATIF:

2.1. Les embrayeurs

Jusqu'à présent, nous nous sommes attardés sur des définitions et remarques concernant l'énonciation, l'énoncé, les marques de l'énonciation dans un énoncé. Il faudrait appréhender cette démarche comme une intention de détermination du cadre général du terme, sans laquelle il aurait été superflu de traiter, plus en détail, des composants du système énonciatif.

¹ -O. DUCROT insiste sur ce fait dans la sous-partie "inscription de l'énonciation dans la langue"; brièvement, il est intéressant de noter que cette inscription est envisagée de deux points de vue: la première se basant exclusivement sur des entités linguistiques considérées de façon isolée comme les mots, constructions grammaticales et intonations. C'est ici, que prennent place, selon lui, certains adverbess et locutions adverbiales, les constructions exclamatives du genre "*ce que X est gentil !*", expressions qu'il relève dans de nombreuses langues. Selon lui, l'emploi des mots spécifiques, des interjections (comme *Ah!* ou *Oh!*) considérées comme complétant la fonction exclamative sont à considérer dans ce même type de marque.

Le deuxième type porte sur les rapports de ces entités linguistiques entre elles-mêmes, en particulier ce que Benveniste appelait la dérivation délocutive (*maison-maisonnette*) O. DUCROT, "énonciation" in Encyclopaedia Universalis, 1980: 1125.

Nous optons pour ce terme de système car il est indéniable qu'il en est réellement un. Le système de base est celui des personnes [**je**], le second système est celui du repérage spatial [**ici**], le troisième celui du repérage temporel [**maintenant**]. L'énonciation se structure autour de ces trois systèmes qui s'organisent lors de l'apparition de l'énoncé. Comme Benveniste l'avait précisé: "Ainsi l'énonciation est directement responsable de certaines classes de signes qu'elle promeut littéralement à l'existence. Car ils ne pourraient prendre naissance ni trouver emploi dans l'usage cognitif de la langue. Il faut donc distinguer les entités qui ont dans la langue leur statut plein et permanent et celles qui, émanant de l'énonciation, n'existent que dans le réseau d'"individus" que l'énonciation crée et par rapport à l'"ici-maintenant" du locuteur." (1998: 84).

Ainsi ces *signes* sont indispensables à l'énonciation mais aussi l'énonciation leur est indispensable puisqu'ils permettent de mettre en acte le discours. Ces *signes* de caractère spécial et de statut particulier, sans lesquels la description du système grammatical d'une langue ne serait pas envisageable, R. Jakobson les nomme **embrayeurs** et les définit de la sorte: "Tout code linguistique contient une classe spéciale d'unités grammaticales qu'on peut appeler les embrayeurs: la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message." (1994:178).

Les embrayeurs ne sont pas des *signes* linguistiques ordinaires et il ne faut pas les envisager dans le même contexte que les noms communs ou propres; le signe étant composé du signifié et du signifiant d'une chose ou d'un fait, la signification qui en résulte est différente. Bien qu'on ne puisse pas prétendre que les embrayeurs n'ont pas de signification générale, celle-ci n'est jamais du genre de **porte** ou d' **Alice**. L'exemple de **je** est le plus fréquent et aussi le plus représentatif: est **je** la personne qui se pose comme énonciateur, mais cela ne revient pas à affirmer que **je** a le même sens chaque fois qu'il est énoncé puisque la caractéristique principale de l'énoncé consiste à être la représentation d'une expression individuelle; il en va de même pour **ici** et **maintenant**, étant des embrayeurs "[...] dont la fonction est d'ancrer les énoncés- occurrences dans l'espace et dans le temps en prenant pour point de repère la personne même de cet énonciateur." (Maingueneau 1981:23). Ainsi ces mots n'ont de signification que dans l'énonciation qui, en quelque sorte, actualise la langue en permettant le passage de la langue - objet virtuel et donc non réalisé- au discours et: "[...] ils situent l'objet, et ce qui est dit de lui, dans le monde où l'énonciation est censée avoir lieu, souvent considéré comme le monde réel [...] -ils- mettent en relation le contenu de l'énoncé avec une "réalité"."(Ducrot 1995: 728-729).

2.1.1. La personne:

Comme nous l'avons précisé auparavant, le système de base est celui des personnes, représentées par les pronoms (personnels et possessifs) et les adjectifs (possessifs); l'importance de ce système provient de ce que les déictiques spatiaux et temporels se structurent sur ce système. Il est impossible de considérer les pronoms dans leur ensemble; leur nature et leur fonction dans l'énoncé nous serviront à distinguer le couple **je / tu** et **il**, l'un prenant place dans l'échange linguistique et l'autre étant considéré, à la suite de Benveniste comme une non-personne: "Ainsi, dans la classe formelle des pronoms, ceux dits de "troisième personne" sont entièrement différents de *je* et *tu*, par leur fonction et par leur nature. [...] Que la "troisième personne" est bien une "non-personne" certains idiomes le montrent littéralement." (1997: 256).

Je et **tu** représentent deux personnes qui appartiennent à la sphère de la communication. A ce titre, toute personne qui se pose en **je** s'approprie l'énonciation et s'adresse à un allocutaire qu'il constitue en **tu**. **Je** et **tu** sont deux personnes interchangeables, en effet tout **je** est un **tu** potentiel, énonciateur et allocutaire sont donc très proches. Maingueneau souligne leur importance de la sorte: "En employant *je* ou *tu*, en se les appropriant, chaque énonciateur se pose comme énonciateur et mobilise à son profit le système de la langue. C'est là un point essentiel: *je* et *tu* ne sont pas simplement des signes linguistiques d'un type particulier, à savoir des embrayeurs, ils sont avant tout des opérateurs de conversion de la *langue* en *discours*. En tant que morphèmes grammaticaux référentiellement "vides" ils appartiennent à la *langue*, mais en tant que signes inscrits dans une énonciation unique ils réfèrent en marquant qu'un sujet s'empare du système et ouvre un rapport réversible à quelqu'un qu'il pose comme allocutaire." (1991: 17-18).

Nous et **vous** au même titre que **je** et **tu** représentent, eux aussi, les personnes de l'échange linguistique; leur particularité réside en ce qu'ils sont considérés non comme le pluriel de **je/tu** mais comme des personnes "**amplifiées**" par opposition à **je/tu** qui sont considérés comme des personnes "**strictes**"; par exemple, chevaux, pluriel de cheval ne peut être considéré comme identique au couple **je/nous** ou à celui de **tu/vous** (Maingueneau 1997: 6). Cela paraît plausible et explique en partie l'utilisation du **vous** de politesse ou bien de la tournure impersonnelle fréquemment employée dans le style soutenu et littéraire de **nous**. Dans le cadre de ce même fait, il faut considérer aussi ce qu'on appelle pronoms et adjectifs possessifs: **mon/ton/notre/votre + nom / le(s) mien(s), le(s) tien(s), le(s) nôtre(s), le(s) vôtre(s)**. Ainsi en utilisant ces déterminants, l'énonciateur est toujours présent en tant que tel et il pose l'allocutaire de la même façon comme on le remarque effectivement dans un énoncé du genre "**Mes chaussures** (les

chaussures de moi) **sont neuves et les tiennes** (les chaussures de toi) -le sont-elles aussi-”?

Il, qui en fait est un véritable pronom, ne prend pas place dans le dialogue. Il représente celui ou ce dont on parle: il peut aussi bien s’agir d’une personne que d’un objet ou d’une notion: **Alice, ordinateur, amour**; alors que **je** ou **tu** (et aussi, de la même sorte **nous** ou **vous**) ne sont censés représenter que des personnes: cela est en général le cas, hormis la poésie, les contes ou fables, genres littéraires dans lesquels il arrive qu’on remarque d’une part qu’un arbre, qu’un animal puisse prendre la parole et s’établir en locuteur et d’autre part que le sujet de l’énonciation s’adresse à eux sous forme de **tu** ou **vous** en les constituant comme allocutaire; même dans ce cas, on doit considérer que **je** ou **tu** ne change pas de nature puisque tous deux représentent toujours les personnes de l’échange linguistique et qu’il s’agit là d’un effort de personnification. Dans le cas du pronom personnel **il**, le sujet de l’énonciation et le sujet de l’énoncé sont différents alors que pour **je** ils sont identiques car la personne qui dit **je** est la personne même qui réalise l’énoncé; c’est une des plus grandes différences à souligner. Pour être **je** ou **tu**, il faut d’une manière ou d’une autre être présent dans l’échange linguistique: c’est **tu** qui doit être à portée de **je** -communication au téléphone ou communication par écrit dans ce cas ne sont différentes que par le fait que dans l’une l’échange est presque immédiat et dans l’autre il se réalise un peu plus tard. Pour qu’un énonciateur parle de **il**, il n’est pas nécessaire que celui-ci soit présent, au contraire c’est un moyen de se référer à quelqu’un ou quelque chose en son absence; c’est grâce à ce **il** que le discours indirect ou le récit peut être utilisé, il aurait été assez embarrassant qu’il n’existe pas de forme de parler de quelqu’un ou de quelque chose sans que ceux-ci soient réellement présents.

Nous ne pouvons pas cependant affirmer qu’il n’existe absolument aucun point commun entre **je /tu** et **il**, ce point commun étant que tous deux se réfèrent à un contexte: “[...] ils ne tirent leur référence que du contexte dans lequel ils sont placés (ils n’ont pas de “référence virtuelle”) mais il ne s’agit pas du même contexte dans les deux cas; pour *je* et *tu* il s’agit du contexte situationnel, alors que pour *il* comme pour tout élément anaphorique il s’agit du contexte linguistique.” (Maingueneau 1991:19)

Avant de clore cette partie réservée aux pronoms qui expriment les indices de la personne dans les énoncés, il nous semble nécessaire de souligner une fois de plus que la distinction entre **je/tu** et **il** n’est pas toujours très nette en prenant l’exemple du pronom **on** qui représente un cas plutôt épineux puisqu’il ne prend entièrement place ni dans le premier groupe ni dans le second. La compréhension de ce cas singulier que représente **on** dépend du contexte énonciatif et est assez difficile à aborder. Au même titre que **je** et **tu**, il ne peut représenter que des personnes mais son

interprétation peut varier. Ainsi, **on doit travailler pour réussir** et **on va au cinéma ce soir** sont deux énoncés où **on** a une valeur différente: dans le premier énoncé l'affirmation est générale, dans la seconde elle est plus restreinte et c'est dans ce cas que **on** peut être interprété comme **nous**; dans cette acceptation de **nous**, **je** est obligatoirement présent alors que dans la première **on** représente un groupe indéfini qui, bien sûr, peut inclure **nous** mais aussi **vous**, tout le monde, en fait tous ceux qui veulent réussir; **je** peut aussi être présent uniquement en tant que sujet énonciateur qui produit un énoncé valable pour les autres, cela dépend évidemment de sa position à l'égard de l'énoncé.

2.1.2 Les déictiques spatiaux:

Le deuxième système, c'est celui des déictiques spatiaux qui assument le repérage spatial selon la position du corps de l'énonciateur au moment de la production de son énoncé, donc de l'énonciation.

La prise en compte du corps de l'énonciateur est une des possibilités de repérage spatial, mais elle n'est pas la seule évidemment; le repérage absolu comme dans les exemples **à Istanbul / en Turquie** ou encore le repérage cotextuel prenant appui sur un élément linguistique du texte comme dans l'exemple **près de Bursa**. Par ailleurs, la notion de proximité ou d'éloignement est aussi importante car, servant premièrement au repérage spatial, elle peut de plus avoir un rapport avec l'attitude de l'énonciateur envers ce qu'il énonce, c'est aussi en quelque sorte une modalité: **ce médecin-là ne m'inspire pas du tout confiance**; dans cet énoncé **-là** peut très bien être un simple repérage mais il est aussi possible qu'il traduise que l'énonciateur est méfiant à l'égard de celui-ci, en quelque sorte qu'il l'éloigne et probablement c'est l'expression éventuelle d'un refus, d'un rejet de la part de l'énonciateur. Le repérage spatial peut être réalisé par l'emploi de démonstratifs (déterminants: **ce ...ci/là** ou pronoms: **ça, ceci, cela**) ou d'adverbes ou éléments adverbiaux (**près, loin, en haut ...**). Il serait possible d'approfondir le sujet avec la distinction pur déictique/déictique/non-déictique, mais nous finirons en précisant que les verbes **venir** et **aller** permettent eux aussi, en quelque sorte, une repérage en indiquant la provenance ou la destination de l'énonciateur.

2.1.3 Les déictiques temporels

Plus complexes que les déictiques spatiaux, les déictiques temporels représentant du troisième système, organisent le temps linguistique qui est en général le présent. Le moment où l'énonciateur parle est le repère du repérage temporel.

Il est possible de remarquer un repérage absolu comme dans les exemples **en 1970** ou **le 02 janvier 1970** ou encore des repérages fondés sur le moment même d'énonciation comme dans **je lui ai parlé de ce sujet hier** ("hier" est un déictique) ou **je lui ai parlé de ce sujet la veille de son voyage aux Etats-Unis** ("la veille" est un non-déictique). Les adverbes ou les divers groupes prépositionnels ne sont pas le seul moyen de repérage temporel et il ne faut pas omettre les temps verbaux qui représentent des indications primordiales à ce sujet: il est important de prendre en compte d'une part si le repère est effectivement le moment d'énonciation ou non et d'autre part la nature la relation temporelle (présent-passé-futur) avec le repère d'antériorité, de simultanéité ou encore de postériorité; de là découlera l'emploi de déictique (**maintenant, en ce moment**) et non-déictique (**alors, à ce moment-là**) car chaque relation nécessite un emploi différent au niveau du repérage. Comme nous l'avons précisé, le moment d'énonciation est important et il existe des cas où il ne correspond pas: 1- **Pierre a rencontré Marie la veille de son anniversaire.** 2- **Pierre a rencontré Marie hier**; dans le premier exemple, le repérage temporel n'est pas réalisé par rapport au moment d'énonciation mais grâce au non-déictique **la veille**, c'est l'emploi du passé qui permet d'établir la liaison entre l'énoncé et le moment d'énonciation. Le second énoncé représente un exemple pour le repérage temporel réalisé selon le moment d'énonciation, on constate l'emploi de déictique temporel dans l'énoncé (2) où le moment d'énonciation est celui du repérage temporel et l'emploi d'un non-déictique dans le cas de l'énoncé (1) où le repérage est réalisé grâce à un élément linguistique de l'énoncé. Nous terminerons en précisant que l'emploi des différents temps verbaux ne sont pas uniquement une référence au repérage temporel mais qu'ils servent aussi au niveau du repérage spatial: **-ici ou maintenant- je suis heureuse / - là ou alors- j'étais heureuse.**

I.2. La modalisation et les indices du jugement:

Nous avons insisté antérieurement sur les embrayeurs étant donné qu'ils supportent le système de base de l'acte d'énonciation dont on ne pourrait envisager la compréhension sans les avoir pris en considération. Tout comme les embrayeurs, la modalité, elle aussi, occupe une place importante à ce niveau vu que même "[...] la phrase la moins modalisée comporte une modalité minimale." (Cervoni 1992:65). La modalité est le rapport que l'énonciateur établit avec ce qu'il énonce et "ce rapport est toujours là (quelles que soient l'impression ou l'intention opposées), plus ou moins voyant, plus ou moins explicite."(Fuchs, Le Goffic 1975:113). Puisque le rapport de l'énonciateur à son énoncé, donc la modalité, est toujours présent dans chaque énoncé, il nous faut remarquer comment ce

sujet est abordable, ce que nous tenterons de réaliser en nous attardant sur sa manifestation dans un énoncé.

Ces marques de la modalité, nous les trouvons, en général, sous deux formes dans l'énoncé: "Plus largement encore, quoique d'une manière moins catégorisable, se rangent ici toutes sortes de modalités formelles, les unes appartenant aux verbes comme les "modes" (optatif, subjonctif) énonçant les attitudes de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce (attente, souhait, appréhension), les autres à la phraséologie ("peut-être", "sans doute", "probablement") et indiquant incertitude, possibilité, indécision, etc., ou, délibérément, refus d'assertion." (Benveniste 1998: 85).

La modalité que l'on remarque au niveau du verbe contient en elle-même une autre distinction: celle relevant du mode et celle relevant du verbe même; l'emploi de ce verbe représente un choix bien spécifique à travers lequel l'énonciateur manifeste une intention préméditée; on pourrait classer ces verbes comme des verbes à *valeur* -positive ou négative- par exemple "avoir confiance en", "aimer", "approuver" comporteraient une valeur positive et au contraire des verbes comme "se méfier", "détester" ou encore "désapprouver" reflèteraient le rapport "négatif" que l'énonciateur entretiendrait envers son énoncé. Outre ces verbes à *valeur*, il y a aussi le problème des verbes modaux du genre "devoir" et "vouloir" dont l'emploi est parfois équivoque étant donné que ce même verbe peut refléter une modalité différente comme c'est le cas dans ces deux exemples: (1) Tu **dois** travailler! (2) Tu **dois** être triste; dans le premier énoncé, c'est du moins d'un conseil, sinon d'une obligation ou encore d'un ordre dont il s'agit alors que dans le second énoncé c'est d'une probabilité, d'une éventualité ou encore d'une supposition dont il s'agit. On ne pourrait prétendre qu'un verbe modal, comme "devoir" ici, ne puisse assumer qu'une seule modalité et de même on ne pourrait non plus prétendre qu'il est le seul moyen de transmettre le même ordre, la même obligation, si bien qu'à la place de ce verbe modal, l'énonciateur désirant intimer une obligation ou un ordre pourrait s'énoncer de la sorte: Tu **es obligé** de travailler, Il **faut** que tu travailles, **travaille!** - Comme dernier exemple, nous avons opté pour l'impératif qui est le mode préféré pour intimer un ordre. Par ailleurs, outre ces verbes modaux, on pourrait même s'attarder sur d'autres verbes dits refléter la modalité de *semblance* comme "[...] sembler, avoir l'impression de, l'air de [...]" (Tamba-Mecz 1981:163)²; cette modalité, qui pourrait bien représenter

² -Comme le signale l'auteur, la modalité de semblance ne se réalise pas seulement avec l'emploi des verbes cités mais aussi par l'emploi d'expressions du genre "**on dirait, en quelque sorte, pour ainsi dire.**" D'où nous constatons une fois de plus la difficulté d'une classification très nette de la modalité. (TAMBA-MECZ 1981:163)

l'incertitude (et aussi la subjectivité) de l'énonciateur, contient quelque chose de spécifique: "La modalité de semblance ne fait donc que signaler une relation figurée qu'elle n'engendre pas, en marquant que l'énonciateur a conscience d'un décalage entre ce qu'il sait et ce qu'il ressent, mais qu'il tient à communiquer son impression, même si elle est illusoire." (Tamba-Mecz 1981:163).

Ces modalités de **semblance** ont un point commun avec les modalités logiques comme **il se peut que Michel et Anne viennent**, exemple qui reflète, comme il en était le cas pour les verbes de **semblance**, que l'énonciateur n'adhère pas entièrement à ce qu'il énonce.

Il ne serait guère difficile de multiplier les exemples qui n'auraient plus le mérite que de nous pousser une fois de plus à affirmer que la modalité est difficilement classifiable à cause de la subjectivité du langage dont elle est la représentation au même titre que la connotation. Comme nous l'avons déjà précisé, la modalité doit être envisagée comme un moyen par/à travers lequel l'énonciateur se pose dans l'énonciation dont il s'approprie en la marquant de son approche, de son expression individuelles, d'où l'apparition irrémédiable de la subjectivité: "Ainsi, les trois composants principaux de la langue, syntaxe, lexicale, phonétique, comportent des procédés spéciaux permettant au locuteur, à l'intérieur d'un énoncé, de décrire l'énonciation de celui-ci comme nécessaire, comme non-arbitraire - ce qui n'empêche pas que ces procédés, au même titre que les autres entités linguistiques, sont largement arbitraires."³

Comme nous l'avons précisé, il existe une seconde modalité, celle-ci portant sur tout ce qui ne relève pas du mode ou du verbe. Nous optons pour cette appellation d'ensemble car, dans cette seconde catégorie, ce ne sont pas seulement des tournures du genre *peut-être*, *probablement*, *sans doute* qui sont impliquées, mais c'est aussi le choix du vocabulaire en général qui est important, car étant la manifestation de la modalité, ce choix représente l'expression individuelle de l'énonciateur et porte sur un jugement (qui peut être favorable ou défavorable ou encore qui est équivoque)⁴: (1) Il est un **fléau** pour l'humanité, (2) Quel petit **amour** cette fille, (3) elle est **détestable**, (4) Il raconte des histoires **insensées**, il est **probablement/certainement/sans doute** soûl. Comme on le remarque dans les exemples, l'emploi d'un nom -dépréciatif (1) et appréciatif (2), d'un adjectif -(3) et (4) ou encore d'un adverbe - (5)- est significatif et transmet, au même titre que verbe et mode, l'attitude de l'énonciateur envers son énoncé.

³ - O. DUCROT, "Enonciation", in *Encyclopaedia Universalis*, 1980: 1125.

⁴ - A. KIRAN nous propose dans son article les différents types éventuels de modalité en les illustrant. (KIRAN 1993: 4-6)

Il est indéniable que la modalité dans un énoncé puisse être présentée à travers plusieurs formes employées ensemble, ce qui aurait pour effet de dédoubler cette modalité visée: l'énoncé *Je suis sûr que c'est un véritable imbécile* reflète la modalité de la certitude qui est aussi bien soulignée par l'expression verbale que par l'adjectif "véritable" qui qualifie le nom dépréciatif qu'est "imbécile". Il faut aussi noter qu'il existe des cas plus épineux où l'emploi de deux formes différentes de la modalité dans un même énoncé laisse à réfléchir: (1) **Il semble idiot**, (2) **Elle a l'air dérouteré**, (3) Elle **doit, sans doute, se réjouir** du **décès** de son mari; le dernier exemple, en particulier, illustre l'ambiguïté même de certains énoncés, le verbe **devoir** transmet l'éventualité, l'emploi de **sans doute** convient à établir la certitude, c'est la combinaison de **devoir** signifiant la probabilité et de **sans doute**, la certitude qui est paradoxale, ce qui nous amène à prétendre que cet emploi renforce le jugement de l'énonciateur qui, au début, semble craintif et retenu mais qui en fin de compte traduit son jugement final avec **sans doute**; par ailleurs, la seconde combinaison, celle du verbe **se réjouir**, qui en général a une valeur positive et du nom **décès**, ayant une valeur relativement négative, reflète le même jugement que la première combinaison; cet énoncé, considéré dans son ensemble, reflète le jugement négatif de l'énonciateur aussi bien à l'égard d' "elle" qu'à l'égard de l'ensemble de l'énoncé. De ce fait, l'analyse de la modalité d'un énoncé doit être réalisée en prenant en considération toutes les unités le constituant, sans pour autant omettre que l'intonation, elle aussi, est importante; sinon comment un énoncé du genre **quelle intelligence!** pourrait-il être interprété correctement, serait-il alors l'expression sincère de l'admiration de l'énonciateur ou tout simplement l'expression d'une raillerie de sa part?

2.3. Le maniement de l'implicite:

La présupposition et le sous entendu sont les deux formes de l'implicite qui "[...] repose sur une distinction entre ce qui est réellement dit et ce qui est impliqué (mais pas de façon stricte) lorsqu'on dit ce qu'on dit." (Lyons 1980: 218).

2.3.1 La présupposition

L'étude de la présupposition occupe une place importante dans les théories linguistiques contemporaines car: "il n'y a pas de "commencement absolu" d'un discours. La première phrase s'appuie sur un discours antérieur (réel ou fictif) qu'elle prolonge, l'énonciation étant ce par quoi le locuteur se pose comme sujet de discours et s'insère dans ce "tissu". Chaque phrase "présuppose" ce qui a été dit (ou qui est censé avoir été dit), enrichi par ce qu'elle "pose"." (Fuchs, Le Goffic 1975: 118).

Ainsi dans la présupposition, ce qui est dit par le locuteur est censé être connu (et en quelque sorte être accepté) de la part de l'interlocuteur; c'est le locuteur qui instaure cette présupposition "[...] comme une évidence, comme un cadre incontestable où la conversation doit nécessairement s'inscrire, comme un élément de l'univers du discours." (Ducrot 1984: 20). Dans cette notion de présupposition, on remarque la présence d'un posé et d'un présupposé qui s'opposent; ainsi, comme on le constate dans l'exemple "**Jacques continue à faire des bêtises**" (Ducrot 1972:347) il y a un posé: **Aujourd'hui** (dans le présent) **Jacques fait des bêtises** et un présupposé: **Jacques faisait** (a fait) **des bêtises autrefois** (dans le passé). Pour déceler la présupposition, il est possible d'avoir recours à la négation ou à l'interrogation, deux formes où la présupposition conserve la même valeur; prenons comme exemple de référence **il continue à fumer** dans lequel nous remarquons comme présupposition **il fumait aussi dans le passé**; à la forme négative **il ne fume plus**, la présupposition reste la même comme c'est le cas pour la forme interrogative **fume-t-il toujours?** ce qui nous amène à en déduire, une fois de plus, que dans le passé il fumait effectivement et que cela est reconnu à la fois du locuteur et de l'allocutaire.

2.3.2 *Le sous-entendu:*

Le sous-entendu fonctionne de façon différente; alors que dans la présupposition le locuteur était pleinement impliqué dans et par son énoncé, cela n'est pas le cas pour le sous-entendu qui pourrait être défini de la sorte: "le sous-entendu est ainsi une technique rhétorique très astucieuse, bien que tout à fait hypocrite, permettant au locuteur de dire et de ne pas dire, c'est-à-dire de *donner à entendre* tout en se protégeant derrière le paravent du sens littéral." (Moeschler 1985: 37).

Un énoncé du genre **il est déjà deux heures du matin**, adressé à des invités, serait leur sous-entendre qu'ils devraient penser à partir, que leur hôte est fatigué; mais ce n'est qu'une des interprétations éventuelles, selon les circonstances de l'énonciation, cela pourrait aussi signifier le regret de l'hôte qui désirerait que la soirée ne prenne pas fin si vite; pour ainsi dire les hypothèses pourraient être multipliées et c'est à l'interlocuteur d'interpréter ce que le locuteur veut dire et c'est aussi à lui d'agir comme le lui a sous-entendu ce locuteur qui ne s'implique pas⁵.

⁵ - De ce point de vue, il est possible d'établir une équivalence entre sous-entendu et ce que Searle appelait perlocutoire; en effet, tous les deux permettent la réalisation d'un acte par l'allocutaire à la suite de la seule énonciation du locuteur; considérons ces deux exemples: **ferme la fenêtre!** et **il fait froid ici**. Bien qu'à première vue, il soit difficile d'établir le rapport, on y parvient en considérant que l'énonciation de ces deux énoncés permettent une réaction de la

Avant de terminer cette brève étude, nous devons préciser qu'elle est loin d'être exhaustive étant donné que beaucoup de points de divergence (et aussi de ressemblance) à propos des notions de présupposition et sous-entendu ont été malheureusement omis.

Après cette tentative de définition du cadre de la théorie énonciative, nous allons, par l'étude d'un texte, essayer de concrétiser le sujet. S'il nous fallait justifier les raisons pour lesquelles nous avons opté pour ce texte, nous n'en citerions qu'une seule, celle qu'il soit approprié à la recherche entreprise puisque nous espérons y trouver tous les éléments spécifiques constituant pour ainsi dire l'énonciation. Le passage que nous allons examiner est un dialogue où on remarque que tout est centré sur le moment d'énonciation, où la subjectivité des locuteurs est très marquée. Ainsi, on y remarque des phénomènes dialogiques comme l'emploi d'interrogations, d'interjections, d'éléments appréciatifs et d'énoncés interrompus ou bien inachevés.

- 5 “ - Eh bien, prenons patience, Germain, dit la petite Marie. Nous ne sommes pas mal sur cette petite hauteur. La pluie ne perce pas la feuillée de ces gros chênes, et nous pouvons allumer du feu, car je sens des vieilles souches qui ne tiennent à rien et qui sont assez sèches pour flamber. Vous avez bien du feu, Germain? Vous fumiez votre pipe tantôt.
- J'en avais ! mon briquet était sur le bât dans mon sac, avec le gibier que je portais à ma future; mais la maudite jument a tout emporté, même mon manteau, qu'elle va perdre et déchirer à toutes les branches.
- 10 - Non pas, Germain; la bâtime, le manteau, le sac, tout est là par terre, à vos pieds. La Grise a cassé ses sangles et tout jeté à côté d'elle en partant.
- C'est, vrai Dieu, certain ! dit le laboureur; et si nous pouvons trouver un peu de bois mort à tâtons, nous réussirons à nous sécher et à nous réchauffer.
- Ce n'est pas difficile, dit la petite Marie, le bois mort craque partout sous les pieds; mais donnez-moi d'abord ici la bâtime.
- 15 - Qu'en veux-tu faire ?

part de l'allocutaire (dans le premier probablement il ira fermer la fenêtre, dans le deuxième énoncé, selon les circonstances d'énonciation, plusieurs possibilités sont envisageables, il se peut effectivement qu'il aille fermer la fenêtre s'il interprète correctement ce que le locuteur sous-entend, mais il peut tout à fait ne pas comprendre et même choisir de ne pas comprendre et se contenter d'approuver ou non ce que le locuteur sous-entend. Quant à la différence la plus évidente, ce serait que le perlocutoire est réalisé directement et qu'il ne nécessite pas, en général, une interprétation de la part de l'allocutaire car le locuteur s'implique en s'énonçant comme lui-même alors que dans le sous-entendu le locuteur s'efface et se cache derrière ce qu'il a dit et dans ce cas, c'est à l'allocutaire d'interpréter et d'agir. Par ailleurs; la relation -éventuelle- établie entre sous-entendu et perlocutoire est aussi envisageable pour la présupposition et l'illocutoire.

- Un lit pour le petit: non, pas comme ça, à l'envers; il ne roulera pas dans la ruelle; et c'est encore tout chaud du dos de la bête. Calez-moi ça de chaque côté avec ces pierres que vous voyez là !
- Je ne les vois pas, moi ! Tu as donc des yeux de chat !
- 20 - Tenez, voilà qui est fait, Germain. Donnez-moi votre manteau, que j'enveloppe ses petits pieds, et ma cape par-dessus son corps. Voyez ! s'il n'est pas couché là aussi bien que dans son lit ! et tâtez-le comme il a chaud !
- C'est vrai ! tu t'entends à soigner les enfants, Marie !
- Ça n'est pas bien sorcier. A présent, cherchez votre briquet dans votre sac, et je vais arranger le bois.
- 25 - Ce bois ne prendra jamais, il est trop humide.
- Vous doutez de tout, Germain ! vous ne vous souvenez pas donc d'avoir été pâtour et d'avoir fait de grands feux aux champs, au beau milieu de la pluie ?
- Oui, c'est le talent des enfants qui gardent les bêtes; mais moi j'ai été toucheur de boeufs aussitôt que j'ai su marcher.
- 30 - C'est pour cela que vous êtes plus fort de vos bras qu'adroit de vos mains. Le voilà bâti ce bûcher, vous allez voir s'il ne flambera pas ! Donnez-moi le feu et une poignée de fougère sèche. C'est bien ! soufflez à présent; vous n'êtes pas poumonique ?
- Non pas que je sache", dit Germain en soufflant comme un soufflet de forge. Au bout d'un instant, la flamme brilla, jeta d'abord une lumière rouge, et finit par s'élever en jets bleuâtres sous le feuillage de chênes, luttant contre la brume et séchant peu à peu l'atmosphère à dix pieds à la ronde.
- 35 - Maintenant, je vais m'asseoir auprès du petit pour qu'il ne lui tombe pas d'étincelles sur le corps, dit la jeune fille. Vous, mettez du bois et animez le feu, Germain ! nous n'attraperons ici ni fièvre ni rhume, je vous en réponds.
- 40 - Ma foi, tu es une fille d'esprit, dit Germain, et tu sais faire le feu comme une sorcière de nuit. Je me sens tout ranimé et le coeur me revient; car avec les jambes mouillées jusqu'aux genoux, et l'idée de rester comme cela jusqu'au point du jour, j'étais de fort mauvaise humeur tout à l'heure.
- 45 - Et quand on est de mauvaise humeur, on ne s'avise de rien, reprit la petite Marie.
- Et tu n'es donc jamais de mauvaise humeur, toi ?
- Eh non ! jamais. A quoi bon ?
- Oh ! ce n'est bon à rien, certainement; mais le moyen de s'en empêcher, quand on a des ennuis ! Dieu sait que tu n'en as pas manqué, toi, pourtant, ma pauvre petite: car tu n'as pas toujours été heureuse !
- 50 - C'est vrai, nous avons souffert, ma pauvre mère et moi. Nous avons du chagrin, mais nous ne perdions jamais courage.
- Je ne perdrais pas courage pour quelque ouvrage que ce fût, dit Germain; mais la misère me fâcherait; car je n'ai jamais manqué de rien. Ma femme m'avait fait riche et je le suis encore; je le serai tant que je travaillerai à la métairie: ce sera toujours, j'espère; mais chacun doit avoir sa peine! J'ai souffert autrement.
- 55 - Oui, vous avez perdu votre femme, et c'est grand'pitié.
- N'est-ce pas ?
- Oh ! je l'ai bien pleurée, allez, Germain ! car elle était si bonne ! Tenez n'en parlons plus; car je pleurerai encore, tous mes chagrins sont en train de me revenir aujourd'hui.
- 60 - C'est vrai qu'elle t'aimait beaucoup, petite Marie! elle faisait grand cas de toi et de ta mère. Allons ! tu pleures ? Voyons, ma fille, je ne veux pas pleurer, moi...

- 65 - Vous pleurez, pourtant, Germain ! Vous pleurez aussi ! Quelle honte y a-t-il pour un homme à pleurer sa femme ? Ne vous gênez pas, allez ! je suis bien de moitié avec vous dans cette peine-là !
- Tu as bon coeur, Marie, et ça me fait du bien de pleurer avec toi. Mais approche donc tes pieds du feu; tu as tes jupes toutes mouillées aussi, pauvre petite fille ! Tiens, je vas prendre ta place auprès du petit, chauffe-toi mieux que ça.
- 70 - J'ai assez chaud, dit Marie; et si vous voulez vous asseoir, prenez un coin du manteau, moi je suis très bien.
- Le fait est qu'on n'est pas mal ici, dit Germain en s'asseyant tout auprès d'elle. Il n'y a que la faim qui me tourmente un peu. Il est bien neuf heures du soir, et j'ai eu tant de peine à marcher dans ces mauvais chemins, que je me sens tout affaibli. Est-ce que tu n'as pas faim, aussi, toi, Marie ?
- 75 - Moi ? pas du tout. Je ne suis pas habituée, comme vous, à faire quatre repas, et j'ai été tant de fois me coucher sans souper, qu'une fois de plus ne m'étonne guère.
- Eh bien, c'est commode une femme comme toi; ça ne fait pas de dépense, dit Germain en souriant!
- 80 - Je ne suis pas une femme, dit naïvement Marie, sans s'apercevoir de la tournure que prenaient les idées du laboureur. Est-ce que vous rêvez ?
- Oui, je crois que je rêve, répondit Germain; c'est la faim qui me fait divaguer peut-être !
- Que vous êtes donc gourmand ! reprit-elle en s'égayant un peu à son tour; eh bien, si vous ne pouvez pas vivre cinq ou six heures sans manger, est-ce que vous n'avez pas là du gibier dans votre sac et du feu pour le faire cuire?
- 85 - Diantre ! c'est une bonne idée! mais le présent à mon futur beau-père ?
- Vous avez six perdrix et un lièvre ! je pense qu'il ne vous faut pas tout cela pour vous rassasier ?
- 90 - Mais faire cuire cela ici, sans broche et sans landiers, ça deviendra du charbon !
- Non pas, dit la petite Marie; je me charge de vous le faire cuire sous la cendre sans goût de fumée. Est-ce que vous n'avez jamais attrapé d'alouettes dans les champs, et que vous ne les avez pas fait cuire entre deux pierres ? Ah ! c'est vrai! j'oublie que vous n'avez pas été pastour ! Voyons, plumez cette perdrix ! Pas si fort ! vous lui arrachez la peau.
- 95 - Tu pourrais bien plumer l'autre pour me montrer !
- Vous voulez donc en manger deux ? Quel ogre ! Allons, les voilà plumées, je vais les faire cuire.
- Tu ferais une parfaite cantinière, petite Marie; mais, par malheur, tu n'as pas de cantine, et je serai réduit à boire l'eau de cette mare.
- 100 - Vous voudriez bien du vin, pas vrai ? Il vous faudrait peut-être du café? Vous vous croyez à la foire sous la ramée ! Appelez l'aubergiste: de la liqueur au fin laboureur de Belair !
- Ah! petite méchante, vous vous moquez de moi? Vous ne boiriez pas du vin, vous, si vous en aviez ?
- 105 - Moi? J'en ai bu ce soir avec vous chez la Rebec, pour la seconde fois de ma vie; mais si vous êtes bien sage, je vais vous en donner une bouteille quasi pleine, et du bon encore !
- Comment, Marie, tu es donc sorcière, décidément?
- 110 - Est-ce que vous n'avez pas fait la folie de demander deux bouteilles de vin à la Rebec? Vous en avez bu une avec votre petit, et j'ai à peine avalé trois gouttes de

celle que vous aviez mise devant moi. Cependant vous les avez payées toutes les deux sans y regarder.

- Eh bien?

115 - Eh bien, j'ai mis dans mon panier celle qui n'avait pas été bue, parce que j'ai pensé que vous ou votre petit auriez soif en route; et la voilà.

- Tu es la fille la plus avisée que j'aie jamais rencontrée. Voyez ! elle pleurait pourtant, cette pauvre enfant, en sortant de l'auberge ! Ça ne l'a pas empêchée de penser aux autres plus qu'à elle-même. Petite Marie, l'homme qui t'épousera ne sera pas un sot.

120 - Je l'espère, car je n'aimerais pas un sot. Allons, mangez vos perdrix, elles sont cuites à point; et faute de pain, vous vous contenterez de châtaignes ?

- Et où diable as-tu pris aussi des châtaignes ?

125 - C'est bien étonnant! tout le long du chemin, j'en ai pris aux branches en passant, et j'en ai rempli mes poches.

- Et elles sont cuites aussi ?

- A quoi donc aurais-je eu l'esprit si je ne les avais pas mises dans le feu dès qu'il a été allumé? Ça se fait toujours, aux champs.

130 - Ah ça, petite Marie, nous allons souper ensemble ! je veux boire à ta santé et te souhaiter un bon mari... là, comme tu le souhaiterais toi-même. Dis-moi un peu cela !

- J'en serais fort empêchée, Germain, car je n'y ai pas encore songé.

135 Comment, pas du tout ? jamais ?" dit Germain, en commençant à manger avec un appétit de laboureur, mais coupant les meilleurs morceaux pour les offrir à sa compagne, qui refusa obstinément et se contenta de quelques châtaignes. "Dis-moi donc, petite Marie, reprit-il, voyant qu'elle ne songeait pas à lui répondre, tu n'as pas encore eu l'idée du mariage ? tu es en âge pourtant !

- Peut-être, dit-elle; mais je suis trop pauvre. Il faut au moins cent écus pour entrer en ménage, et je dois travailler cinq ou six ans pour les amasser.

140 - Pauvre fille ! Je voudrais que le père Maurice voulût bien me prêter cent écus pour t'en faire cadeau.

- Grand merci, Germain. Eh bien! qu'est-ce qu'on dirait de moi ?

- Que veux-tu qu'on dise ? on sait bien que je suis vieux et que je ne peux pas t'épouser. Alors on ne supposerait pas que je ... que tu...

- Dites donc, laboureur ! Voilà votre enfant qui se réveille", dit la petite Marie."

(Sand 1984: 75-80)

3.1 Les embrayeurs:

3.1.1 *Énonciateur, allocutaire et autres:*

Dans ce texte qui constitue le chapitre VIII de La Mare au Diable de G. SAND, deux personnes, Germain le laboureur et Marie la pastoure sont en train de converser. Il ne s'agit pas d'un seul énonciateur et/ou d'un seul allocutaire dans ce texte; Marie et Germain, chacun à leur tour, assument le rôle d'énonciateur et d'allocutaire. Germain, quand il prend la parole et se constitue en énonciateur en s'appropriant le **je**, s'adresse à Marie en la constituant en tant qu'allocutaire en lui disant **tu**; Marie, elle, présente son

allocutaire en s'adressant à lui en lui disant **vous**. Il nous faut préciser ici que ce dialogue peut-être considéré comme *équilibré* puisque les co-énonciateurs du dialogue prennent la parole et donc se constituent de cette manière en tant qu'énonciateur presque autant de fois l'un et l'autre; Marie prononce 29 fois le **je** alors que Germain le fait 27 fois. Nous avons précisé que Marie s'adressait à Germain en lui disant **vous** alors que celui-ci lui disait **tu**; en prenant compte du nombre d'appropriation du **je** de l'énonciation qui est à peu près égal, il nous est possible d'avancer que le **vous** qu'emploie Marie ne relève pas d'une nécessité d'un rapport de force qui aurait pour conséquence la présence plus marquée d'un des co-énonciateurs, ce qui dans ce texte n'est évidemment pas le cas, car Marie ne se contente pas de se constituer en énonciateur, elle a sa place dans le dialogue et constitue Germain en allocutaire. La raison du **vous** qu'elle emploie, même s'il n'est pas justifié dans le texte même, n'est nullement équivoque; il peut être employé pour marquer que bien qu'ils soient ensemble pour un certain temps, Marie et Germain ne se connaissent pas très bien, que Marie a tendance à trouver Germain plutôt vieux; même s'il est sans doute possible de multiplier les hypothèses, ce qui ne nous paraît pas nécessaire, néanmoins il nous faut préciser que Germain passe du **tu** au **vous** au moment où il constate que Marie se moque de lui, ce qui nous apparaît important car cela reflète le passage vers une autre sphère et marque en quelque sorte un éloignement, une désappréciation. Le **vous** qu'emploie Marie n'a pas cette valeur, c'est le fait même que Germain passe du **tu** au **vous** qui nous amène à dire qu'il s'agit d'une nouvelle sphère; dans le même sens, si Marie passait du **vous** au **tu**, on aurait considéré ce passage comme une nouvelle sphère et cette fois-ci on l'aurait qualifié comme un rapprochement, une appréciation, mais il n'est pas question d'un tel changement pour le discours que tient Marie. La désappréciation est passagère car Germain, très vite, en revient au **tu** initial.

Nous avons commencé notre analyse par les personnes prenant place dans la sphère du dialogue, nous continuerons avec celles dont les co-énonciateurs parlent indirectement soit en utilisant leur nom soit à travers un pronom. **La future** de Germain (7), la **Grise** -la jument- (7, 10), le petit de Germain à plusieurs reprises, la femme défunte de Germain, la mère de Marie, le futur beau-père de Germain, la Rebec et enfin le mari que Marie voudrait avoir sont les personnes dont les co-énonciateurs parlent à un moment ou à un autre de leur conversation; au moment de l'énonciation seul le petit est présent mais comme il dort, lui non plus ne participe pas à la conversation.

Par ailleurs, le pronom **on** est employé à sept reprises; trois fois par Marie et quatre fois par Germain:

- a) “Et quand **on** est de mauvaise humeur, **on** ne s’avise de rien ...” (45)
- b) “Le fait est qu’**on** n’est pas mal ici...” (72)
- c) “ ... Eh bien! qu’est-ce qu’**on** dirait de moi ?” (141)
- d) “Que veux-tu qu’**on** dise? **On** sait bien que je suis vieux et que je ne peux pas t’épouser. Alors **on** ne supposerait pas que je ... que tu ...” (142-143)

Dans (a), le **on** qu’utilise Marie paraît avoir une valeur générale mais, en fait, c’est une façon de se moquer gentiment de Germain. Dans (b), le **on** est employé pour “nous” -Germain qui parle et Marie qui est allocutaire- et aussi le petit qui, bien qu’il ne prenne pas place dans le dialogue, est présent. Les **on** employés dans les énoncés (c) et (d) sont employés pour les gens, pour les autres. Donc, on constate que les **on** employés ont ici trois valeurs différentes.

Nous allons terminer par le pronom **nous** qui est employé à neuf reprises seulement, six fois par Marie dont trois fois pour parler de sa mère et d’elle (51, 52); donc, on pourrait dire, d’après la fréquence de l’emploi de ce pronom, que les co-énonciateurs ont tendance à ne pas se considérer comme **nous** comme un ensemble, mais comme deux personnes bien distinctes; ils n’ont pas l’air de penser qu’une union entre eux soit envisageable.

3.1.2. Les déictiques spatiaux:

Nous avons précisé auparavant que l’importance des déictiques provenait du fait qu’ils fixaient ce que l’énonciateur s’exprimait aussi bien dans le temps que dans l’espace. Bien entendu, tout repérage spatial relevé dans un texte n’est pas nécessairement réalisé grâce à l’emploi de déictique. Il est aussi possible qu’il soit réalisé avec des non-déictiques comme nous allons le constater.

Le repérage dans l’espace est assez vague si l’on prend en compte uniquement l’ensemble du texte choisi -le cotexte-; ce qui nous préoccupe essentiellement, étant donné que nous optons pour une analyse de texte, ce sont les éléments repérables dans le texte et non le contexte général du roman qui évidemment apporte plus de précision quant à l’espace où se déroule l’action, et par conséquent l’énonciation. Ainsi, sans la prise en considération de ce que l’on a acquis par la lecture du début du roman, ce que l’on peut préciser quant à l’espace, d’après les indications recueillies à même dans le texte que nous avons choisi d’analyser, c’est que l’énonciation se déroule “sur une petite hauteur” (2), dans une forêt, sous des arbres -des “chênes” (2), près d’ “une mare” (100) puisque Germain parle à un moment d’en boire l’eau. Ce repérage spatial, que l’on vient de citer, correspond au

moment d'énonciation, c'est dans ce cadre que l'énonciation a lieu, et comme on le constate, il est impossible de parler de repérage absolu puisque l'on ne pourrait donner ni le nom de cette forêt, ni celui de la région à laquelle on fait cependant allusion par la suite; mais cette allusion à la région, bien qu'elle soit réalisée dans le cadre du moment d'énonciation, renvoie à un moment antérieur: "(le fin Laboureur de) Belair" (102), "la foire sous la ramée" (102), font allusion à des espaces connus des co-énonciateurs, ce sont des renseignements acquis dans un passé accompli. En effet, dans le texte, il y a aussi un repérage spatial qui ne correspond pas au moment d'énonciation et qui se réfère à d'autres moments qui se situent dans le passé -tantôt récent et tantôt plus éloigné- et auxquels les co-énonciateurs font allusion lors de l'énonciation, on pourrait aussi citer ces espaces: "à la métairie" (55), "aux champs" (28), "dans les champs" (92), "chez la Rebec" (106), "en route" (116), "le long du chemin" (124) qui constitueraient des exemples aux repères spatiaux qui ne prennent pas place dans le moment d'énonciation.

Le repérage dont on vient de parler définit le cadre de l'énonciation, il nous faut maintenant passer au repérage existant grâce à la réalisation de l'énoncé; on constate que des déictiques comme **là** (9, 17, 86, 130) et **ici** (14, 40, 72, 90) sont employés chacun à quatre reprises. Avec l'emploi de **ici** et **là**, il n'est pas question d'une opposition entre le proche et le lointain comme c'est le cas pour **ici** et **là-bas**; **ici** et **là** ont la même fonction, celle de fixer dans un lieu précis l'énoncé à un moment lui aussi précis (maintenant). On pourra donc dire que dans ce texte l'emploi de **là** est un exemple de neutralisation de l'éloignement que signifiait **là-bas** comme il a tendance à l'être dans le français contemporain. Evidemment le **là** n'a pas pour seule fonction de fixer un énoncé dans un lieu; en effet, il peut aussi refléter comment un énonciateur considère ce qu'il énonce; ainsi dans "je suis bien de moitié avec vous dans cette peine-là !" (66), l'emploi du **là** renforce le nom "peine" et reflète l'approche positive de l'énonciateur qui ne s'exclut pas du fait et qui signifie ouvertement le caractère ici positif de son jugement. Il en est de même dans l'énoncé "je veux boire à ta santé et te souhaiter un bon mari... là, comme tu le souhaiterais toi-même" (129-130), Germain au début énonce son souhait, avec l'emploi du **là** il souligne son vœu et renforce le caractère positif de ce qu'il a énoncé.

Par ailleurs, des adverbes comme **partout** (13), **auprès** (38, 69), et la préposition adverbiale comme **à côté de** (10) sont employés dans le texte et ceux-ci dépendent de la position des énonciateurs. Les repères introduits par une préposition comme sur, dans, à, sous sont aussi à remarquer, de sorte qu'ils aident au repérage spatial qui se réalise d'après les co-énonciateurs, au moment de l'énonciation.

On peut dire que l'emploi de **ça** est assez fréquent (à dix reprises) et nous ramène au contexte spatial. Par ailleurs, on remarque aussi l'emploi du présentatif **voilà** qui sert à l'énonciateur à signaler à l'attention de l'allocutaire l'apparition d'éléments nouveaux: "Voilà votre enfant qui se réveille" (144) ou "et la voilà" (116) (la bouteille de vin). Le présentatif **voilà** est aussi employé comme accompagnant un geste de l'énonciateur qui vient de terminer de faire quelque chose, il sert à démontrer que ce qui avait été entrepris est accompli: "voilà qui est fait" (20), "le voilà bâti ce bûcher" (31), "les voilà plumées" (97).

Nous avons constaté, dans la partie théorique, qu'il existait un moyen de repérage différent à celui du repérage déictique, celui réalisé d'une façon plus discrète avec l'emploi des verbes "aller" et "venir"; comme ces verbes, le verbe "approcher" cache un repérage spatial étant donné qu'il est possible qu'il s'agisse de s'approcher aussi bien de quelqu'un que de s'approcher de quelque chose ou d'un endroit comme il en est question: "mais approche donc tes pieds du feu" (67) nous amène à conclure le désir de l'énonciateur que l'allocutaire change d'espace, ou bien réduise l'espace qui l'éloigne du feu, qui l'éloigne de lui.

3.1.3. Les déictiques temporels:

Les déictiques temporels ont une place imminente dans la triade [**je-ici- maintenant**] étant donné que l'énonciation est fixée avec **je** qui se pose comme énonciateur d'un énoncé qui se réalise dans un espace - ici- et dans un temps -maintenant-, tous les deux précis. Les particularités des déictiques temporels sont plus complexes que celles des déictiques spatiaux. Nous avons dit pour les déictiques spatiaux qu'il existait des repères valables au moment de l'énonciation alors que certains ne l'étaient pas et se rapportaient au passé; il en est de même pour les déictiques temporels pour lesquels le moment d'énonciation est imminent puisque c'est en fonction de lui qu'il faudra considérer que le repérage est déictique ou non. Par ailleurs, en matière de repérage spatial, hormis quelques cas spéciaux comme "aller" et "venir", le verbe a une importance beaucoup moins marquée que pour le repérage temporel qui s'inscrit en fonction du temps verbal. Le temps de l'énonciation est au présent si le moment d'énonciation correspond à celui de l'énoncé; dans le texte, on remarque que parfois le moment d'énonciation ne correspond pas et qu'il est postérieur ou plus fréquemment antérieur; c'est selon ce repère que s'organise le repérage temporel réalisé avec l'emploi du présent et celui du passé et aussi plus rarement celui du futur.

On remarque que le repérage temporel est aussi réalisé grâce à l'emploi d'éléments adverbiaux ou de syntagmes prépositionnels. Dans ce genre de repérage, la visée temporelle est importante et on remarque que la visée ponctuelle est représentée avec l'emploi de "à présent" (24, 31),

“maintenant” (38), “tout à l’heure” (44), “tantôt” (5), “aujourd’hui” (61) alors que la visée durative est présente par l’emploi de “peu à peu” (36), “au bout d’un instant” (35), “jusqu’au point du jour” (43). Par ailleurs, le repérage temporel est précisé avec des éléments donnant la fréquence: comme “tant de fois” (77), “qu’une fois” (77), “la seconde fois de ma vie” (106), “quatre repas” (76) -étant donné que les quatre repas correspondent à des moments précis de la journée (petit déjeuner: matin, déjeuner: midi, le dîner: le soir, le souper: plus tard le soir)-. Des éléments comme “tant que” (55), “toujours” (50, 55, 128), et “jamais”(26, 46, 47, 52, 92, 117, 132) précisent aussi bien la temporalité que la fréquence en leur donnant plus de précision sur la continuité parfois positive -tant que, toujours et encore (55, 131)- et parfois négative -jamais-.

Les actions postérieures au moment d’énonciation sont données avec l’emploi du futur proche ou du futur simple; on remarque, à deux reprises, que l’énonciateur se réfère à un temps postérieur avec l’emploi d’un nom “à ma future” (7) et “à mon futur beau-père” (87), bien que cela soit encore hypothétique -ce renseignement ne se trouve pas directement dans le passage, c’est la lecture entière du roman qui nous permet de spécifier que c’est hypothétique et qu’il ne s’agit encore que d’un projet. Cet exemple nous paraît intéressant du point de vue que le seul emploi du nom “ma future” ou celui de l’adjectif futur dans “mon futur beau-père” permet de rendre le futur; évidemment ce nom et cet adjectif représentent un exemple spécial au même titre que l’aurait été le nom avenir qui contient dans son sens même la notion de futur.

3.2. La modalisation:

On remarque qu’en général Marie est une fille avisée comme le constate Germain; elle sait ce dont elle parle et on remarque qu’elle oriente Germain comme il en est question dans les énoncés du genre “prenons patience” (1), “Donnez-moi” (14, 20, 32), “calez-moi-ça” (17), “soufflez à présent” (33), “mettez du bois” (39), “animez le feu” (39), “plumez cette perdrix” (94). Marie est sûre d’elle-même et s’exprime de la sorte: “vous allez voir s’il ne flambra pas ...” (32), “je me charge de... ” (91), “je vous en réponds” (33). Douce en général, parfois son côté railleur prend le dessus: “et quand on est de mauvaise humeur, on ne s’avise de rien” (45), “vous n’êtes pas poumonique?” (33), “c’est pour cela que vous êtes plus fort de vos bras qu’habile de vos mains” (31). Elle répond humblement quand Germain la loue: “ça n’est pas bien sorcier”(24), “C’est bien étonnant” (119), “A quoi donc aurais-je eu l’esprit si...” (127). A une seule reprise elle est surprise et elle exprime l’indignation qu’elle éprouve ainsi: “Grand merci, Germain. Eh bien qu’est-ce qu’on dirait de moi ?” (141).

Germain au début paraît gauche et aussi de mauvaise humeur et cela, bien entendu, se reflète dans ses énoncés: “mais la maudite jument a tout emporté” (7), “Ce bois ne prendra jamais” (26), “mais faire cuire cela ici” (90). Par la suite en voyant que la situation n’est pas aussi épineuse qu’il le pensait, il se calme et est étonné par le comportement positif de Marie malgré les conditions précaires dans lesquelles ils se trouvent. Cela a pour conséquence qu’il se met à exécuter immédiatement ce qu’elle demande. On remarque qu’il éprouve de la sympathie pour Marie à qui il s’adresse par son nom **Marie** qu’il énonce à quatre reprises (23, 67, 75, 109) et **petite Marie** (62, 99, 119, 129, 135) ou encore **ma fille** (63). Avec les appellations **ma pauvre petite** (49), **pauvre petite fille** (68), **cette pauvre enfant** (117), et **pauvre fille** (139), on remarque qu’il éprouve aussi de la compassion pour Marie qu’il admire et dont il loue les qualités de la sorte: “tu t’entends à soigner les enfants, Marie” (23), “Ma foi, tu es une fille d’esprit” (41), “tu ferais une parfaite cantinière” (99), “comment Marie, tu es sorcière, décidément ?” (109), “tu es la fille la plus avisée que j’aie jamais rencontrée.” (117) “petite Marie, l’homme qui t’épousera ne sera pas un sot” (119). A une seule reprise, quand Germain passe du **tu** au **vous**, il appelle Marie d’une façon différente: “petite méchante” (104).

Après ce survol du comportement des deux personnages l’un envers l’autre, ce qui était important étant donné que cela se reflétait dans leur énoncé, nous pouvons affirmer que la modalisation est réalisée par l’emploi de verbes -le verbe lui-même et le temps employé- et des autres éléments sur lesquels nous nous attarderons peu après. L’énoncé “je le serai tant que je travaillerai à la métairie: ce sera toujours, j’espère” (55-56) pourrait être considéré comme un exemple de modalisation complexe à laquelle on avait donné, dans la partie théorique, un exemple du genre **elle doit, sans doute, se réjouir du décès de son mari**. L’emploi du futur est une expression de la certitude, **toujours** renforce cette opinion en l’étalant dans le temps mais **j’espère** est l’expression d’une modération qui atténue la certitude **ce sera toujours**; en fait, la certitude concerne essentiellement le souhait, Germain est sûr que ce qu’il souhaite, c’est cela.

Par ailleurs dans ce texte il faut remarquer la présence d’énoncés du genre: “Tenez”(20, 59), “voyez” (21), “allez” (59, 66), “Voyons” (63), “Allons” (63, 97, 121), présence relativement marquée qui nous pousse à nous demander ce qu’apportent ces énoncés sur le plan de la modalisation. La présence de tels éléments ne doit pas être considérée comme un impératif direct, c’est plutôt pour l’énonciateur un moyen d’attirer l’attention sur ce qui a été dit/ce qui a été fait ou sur ce qui va être dit/ ce qui va être fait; cela peut aussi bien transmettre l’exaspération, le souhait, la compassion ou encore la certitude et la confiance en ce qui est/va être énoncé. Ces emplois

sont aussi une preuve à ce que ce texte soit un discours, à ce qu'il relève du registre du parler.

Outre ces verbes, on relève l'emploi de "c'est vrai" (23, 51, 62), "Ma foi" (41), "certainement"(48), "décidément" (109) et "peut-être" (82, 101, 137) qui reflètent comment l'énonciateur envisage son énoncé: sincérité, certitude, probabilité et doute.

Pour terminer, il nous faut préciser qu'il existe aussi une modalisation au niveau du vocabulaire. Le mot "sorcière" est employé à deux reprises; en général, ce mot a une acceptation passablement négative, Germain l'emploie pour louer Marie et sa compétence, donc il revêt un sens positif qui est singulier et spécifique au texte; avec l'emploi de ce nom, Germain montre combien il admire Marie au point de comparer ses dons à ceux d'une sorcière, des dons extraordinaires. Par ailleurs, au début du texte Germain qualifie la jument avec l'adjectif "maudite"; c'est la représentation de la subjectivité de Germain, ce qu'il pense pour la jument qui s'est échappée; sinon cet adjectif n'est pas systématiquement lié au nom jument, c'est seulement dans ce texte qu'il revêt ce sens et c'est pourquoi on peut avancer qu'il s'agit d'une modalisation.

Dans l'ensemble du texte il faut préciser qu'il existe toute une organisation lexicale, une combinaison qui a pour axe le doute (pour Germain), la certitude (pour Marie) et la peine (pour les deux). Le ton est important dans l'étude de la modalisation et c'est à travers cette étude qu'on aurait mieux compris comment l'énonciateur appréhende ce qu'il énonce; les points d'exclamation et de suspension pourraient être interprétés comme de la surprise, de l'indignation.

3.4 La présupposition et le sous-entendu:

Nous avons établi auparavant que la différence la plus flagrante entre présupposition et sous-entendu est que dans le premier cas ce qui est présupposé est, d'une manière ou d'une autre, énoncé alors que dans le cas du second il ne l'est pas. Nous avons relevé ce qu'on a classé de l'ordre de la présupposition et de celui du sous-entendu en donnant quelques explications pour illustrer les raisons de ces choix.

3.4.1 Les présuppositions:

1) "**Vous avez bien du feu Germain? Vous fumiez votre pipe tantôt?**" (4, 5) Le fait qu'il fumait l'après-midi conduit Marie à présupposer que Germain doit avoir du feu au moment où elle parle.

2) "**Dieu sait que tu n'en as pas manqué, toi, pourtant, ma pauvre fille: car tu n'as pas été toujours heureuse**" (49-50): ce qui est énoncé c'est que Marie n'a pas toujours été heureuse; cela présuppose que

les conditions n'ayant guère changé, elle risque d'être dans le même état de souffrance aussi bien à l'heure où l'énonciation se réalise que par la suite.

3) “**J'étais de fort mauvaise humeur tout à l'heure**” (44): l'emploi de **tout à l'heure** présuppose que maintenant -au moment où il énonce cela- il n'est plus de mauvaise humeur et même au contraire.

4) “**Mais chacun doit avoir sa peine. J'ai souffert autrement.**” (56): ce qui est posé c'est que la souffrance a réellement existé, qu'il est inévitable de ne pas souffrir (chacun a eu sa peine, j'ai eu la mienne); ce qui est présupposé avec l'emploi d'**autrement** c'est qu'elle n'était pas d'ordre financier comme il s'agissait pour le cas de Marie et de sa mère.

3.4.2. *Les sous-entendus:*

1) “**L'homme qui t'épousera ne sera pas un sot**” (119): jusqu'à là Germain avait, de différentes manières, énoncé combien il admirait Marie, cette fois il laisse entendre d'une manière assez nette qu'il l'admire au point de penser que celui qui va se marier avec elle ne sera pas un sot et qu'il fera une bonne affaire; on commence à penser que Germain se met en tête un mariage éventuel puisque jusque là il la voyait comme une petite fille habile. En énonçant de cette manière qu'elle est en âge de se marier Germain peut se poser, sans y réfléchir, comme l'homme pas sot dont il parle.

2) “**Que veux-tu qu'on dise ? on sait bien que je suis vieux et que je ne peux pas t'épouser. Alors on ne supposerait pas que je... que tu...**” (142-143): Les choses s'éclaircissent et même en disant **que veux-tu qu'on dise** Germain sait très bien ce que les gens pourraient en dire, il le sait mais cependant il n'arrive pas à l'énoncer complètement, ce qui justifie les points de suspension, il commence à énoncer et se rend compte de ce qu'il va dire, il doit aussi se rendre compte que ce que les gens vont en penser n'est pas du tout sans conséquence.

3) “**Dites donc, laboureur. Voilà votre enfant qui se réveille**” (144): cette réplique arrive juste après celle qu'on a citée comme deuxième exemple de sous-entendu, il est évident que ce n'est pas exactement la réponse à laquelle on s'attend; cela nous amène à penser que Marie, pour éviter de répondre à Germain, profite du réveil du petit pour faire semblant de ne pas avoir entendu ou de ne pas avoir compris ce que Germain avait sous-entendu, on pourrait dire qu'elle exprime son refus de cette manière, en interrompant le cours que suivait la conversation.

Comme on le remarque, il n'est pas facile de trouver des exemples à la présupposition et au sous-entendu car les exemples donnés dans la partie théorique étaient très nets, alors qu'ici, considérés dans l'ensemble du texte, ils le sont beaucoup moins étant donné que chaque réplique apporte une explication au sous-entendu et à la présupposition.

A la fin de cette recherche au cours de laquelle nous avons entrepris d'analyser le système énonciatif, il faut dernièrement préciser que l'application de la théorie énonciative dans son ensemble n'est pas possible pour tous les textes. En effet, il se peut que l'un des éléments constitutifs de la théorie soit absent ou bien encore qu'il soit très peu marqué. Cependant la prise en considération du système énonciatif a un apport indéniable aussi bien au niveau de la compréhension du sens qu'à celui de la compréhension de la structure et des éléments dont elle dépend.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, E. *Problèmes de linguistique générale, 1* (1966), Gallimard, Paris, 1997.
- BENVENISTE, E. *Problèmes de linguistique générale, 2* (1974), Gallimard, Paris, 1998.
- CERVONI, J. *L'énonciation*, Presses universitaires de France, Paris, 1992.
- DUCROT, O. *Le dire et le dit*, Editions de Minuit, Paris, 1984.
- DUCROT, O. "Énonciation" in *Encyclopédia Universalis*, Encyclopédia Universalis France S.A., France, 1985, 1122-1126.
- DUCROT, O. *Logique, structure, énonciation*, Editions de Minuit, Paris, 1989.
- DUCROT, O. et T. TODOROV *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du Seuil, Paris, 1972.
- DUCROT, O. et J.-M. SCHAEFFER *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du Seuil, Paris, 1995.
- FUCHS C. et P. LE GOFFIC *Initiation aux problèmes de linguistiques contemporaines*, Hachette, Paris, 1975.
- JAKOBSON, R. *Essais de linguistique générale* (1963), Editions de Minuit, Paris, 1994.
- KIRAN, A. *Méthodes d'analyses de textes*, Anadolu Üniversitesi, Açıköğretim Fak. Yay., Eskişehir, 1993.
- KAZANOĞLU, F., *Les procédés de l'Argumentation et la Spécificité du Texte Argumentatif en Français* (Thèse de Doctorat non publiée), Hacettepe Üniversitesi Sosyal Bilimler Enstitüsü, Ankara, 2000.
- LYONS, J. *Sémantique linguistique*, (1978) (trad.: J. Durand et D. Boulonnais) Librairie Larousse, Paris, 1980.
- MAINGUENEAU, D. "Embrayeurs et repérages spatio-temporels." *Le Français dans le Monde* 160, Hachette/Larousse, Paris, 1981, 22-28.
- MAINGUENEAU, D. *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1991.
- MOESCHLER, J. *Argumentation et Conversation*, Hatier- Crédif, Paris, 1985.
- SAND, G. *La Mare au Diable*, Hachette, Paris, 1984.
- TAMBA-MECZ, I. *Le sens figuré*, Presses universitaires de France, Paris, 1981.